

Edit'Eau

Le mot du président

Bonjour,

Comme déjà évoqué, après le renouvellement des AAPPMA, la FD 38 vient d'élire son nouveau Conseil d'Administration pour les 5 prochaines années et, après une longue campagne, c'est ma liste qui a été reconduite.

Je tiens à remercier mes collègues du précédent Conseil d'Administration pour leur engagement sans faille au cours de ces 6 années et leur souhaite bonne continuation dans tous leurs projets. Je n'oublie pas non plus les anciens présidents des AAPPMA qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat.

Aujourd'hui, le premier mandat, pas simple, est derrière nous ; les restructurations nécessaires et inévitables qui ont été opérées, font que le mandat à venir s'annonce sous de meilleurs auspices et sur des bases saines ; et c'est avec grand plaisir que le CA annoncera à l'AG et pour la 4^{ème} année consécutive un budget largement positif preuve d'une gestion rigoureuse, saine et d'un travail de qualité.

Il n'en reste pas moins que les incertitudes liées au changement climatique mondial et surtout leurs impacts, dégradent grandement nos cours d'eau et modifient par là même la pratique de la pêche.

Nous nous impliquons fortement dans les diverses instances de l'eau afin non seulement de faire respecter la loi mais aussi de sensibiliser les autres acteurs à ces changements. Un autre modèle doit être mis en place, moins consommateur d'eau et surtout plus durable !

A ce jour, malheureusement une nouvelle sécheresse s'annonce !

Restons vigilants.

Hervé BONZI

Président de la Fédération de pêche de l'Isère



Quoi de neuf dans ma fédé

Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie

Comme chaque année, le deuxième samedi de mars a été marqué par l'affluence de pêcheurs aux abords des cours d'eau, et pour cause, il s'agissait de l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie. La météo plutôt clémente ainsi que des débits relativement bas ont permis une ouverture réussie.

Espérons que des précipitations régulières permettront d'effectuer de nombreuses sorties au bord de l'eau. La saison ne fait que commencer et vous avez jusqu'au 9 octobre pour en profiter dans notre département.

Bonne saison de pêche à la truite à vous tous !



© FDAAPPMA 38

Du côté des AAPPMA...

Alevinage des lacs de montagne en juillet 2022

La Fédération de Pêche de l'Isère procédera à l'alevinage d'une quarantaine de lacs de montagne par hélicoptère (compagnie SAF), avec la collaboration des AAPPMA d'Allevard, la Ferrière, de Belledonne, de Bourg d'Oisans, de Grenoble et de Valbonnais.

Les Bénévoles des AAPPMA seront très tôt au bord de l'eau pour réceptionner les sacs de poissons sous oxygène pour les déverser conformément au plan d'alevinage fédéral. Dans Les espèces introduites il y aura des alevins de truite fario, d'arc en ciel ou de saumon de fontaine et probablement quelques Cristivomers. Les sacs seront préparés au niveau du



hélicoptère en lac d'altitude © FDAAPPMA 38

départ de l'hélicoptère à l'Alpes d'Huez.

Cette opération a lieu tous les deux ans et mobilise plus d'une cinquantaine de personnes sous la coordination de José Pereira, administrateur Fédéral et président de la commission lacs de montagne.

La fédération de pêche vous informe

Convention relative à l'information des pêcheurs sur les réglementations d'accès au lit du Drac et sur les risques liés aux variations des débits dues à l'exploitation hydraulique sur le Drac.

Depuis 6 ans, l'objectif de cette convention annuelle, est l'information des pêcheurs sur les risques encourus vis-à-vis des variations de débits relatifs aux fonctionnements des centrales hydroélectriques sur le Drac.

La Fédération en tant que partenaire d'EDF partage ces préoccupations et se positionne en faveur de l'information, la communication et la sensibilisation des pêcheurs et plus largement du grand public aux risques à l'aval des ouvrages.

En effet, les manœuvres des ouvrages peuvent entraîner des variations de débits et donc provoquer une montée subite des eaux, recouvrant en quelques minutes les bancs de graviers et provoquant une accélération des courants.

Les pêcheurs doivent être conscients qu'il est nécessaire de ne pas s'aventurer dans le lit du Drac sans s'être informés des zones interdites et pendant la période de pêche de nombreux contrôles sont réalisés par nos Gardes ainsi que les gardes de la RNR et de L'OFB.

A l'issue de cette officialisation de la convention, nous avons visité le barrage du saut du Moine en présence des membres des AAPPMA proches.

+ [d'informations sur le dépliant et le site internet de la Fédération de Pêche](#)



signature de la convention © FDAAPPMA 38



ouvrage du saut du Moine © FDAAPPMA 38

Pêches électriques sur la Romanche réalisées par la Fédération (secteur Bourg d'Oisans)

En ce début d'année, la Fédération fût sollicitée dans le cadre d'une étude scientifique sur l'impact de la gestion des sédiments sur les populations de truites communes sur la rivière Romanche. Cette étude fait l'objet d'une thèse menée par l'HEPIA (Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève), EDF en collaboration avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et le Bureau d'Etude SCIMABIO. Les pêches électriques ont été réalisées du 15 au 18 mars sur la Romanche, la Lignarre et la Sarenne afin de capturer différentes classes de taille de truites communes. Les poissons ont été marqués à l'aide de « pit-tags » passifs et d'émetteurs radio pour les plus gros individus (>27 cm ou >180g). Le secteur d'étude s'étend de la confluence avec l'Eau d'Olle jusqu'au

contournement de Bourg-d'Oisans (pont de la D1091). Les poissons peuvent toutefois se retrouver plus en aval ou en amont (Vénéon), idem pour les secteurs de plaine de la Lignarre et de la Sarenne. Les détections sur le réseau d'antennes fixes, ainsi que les données de « tracking » radio permettront de mieux connaître l'impact de la gestion sédimentaire sur la population de truites communes. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à relâcher les poissons dans ce secteur pour soutenir la recherche en vue d'améliorer la gestion des écosystèmes aquatiques. Si vous tombez sur un « pit tag » ou un émetteur radio lors de vos prochaines captures, n'hésitez pas à contacter l'AAPPMA "Les pêcheurs de l'Oisans" ou la Fédération de pêche afin que l'on récupère le matériel. Merci pour votre compréhension.

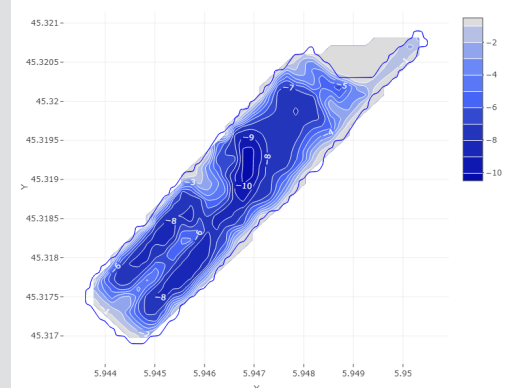
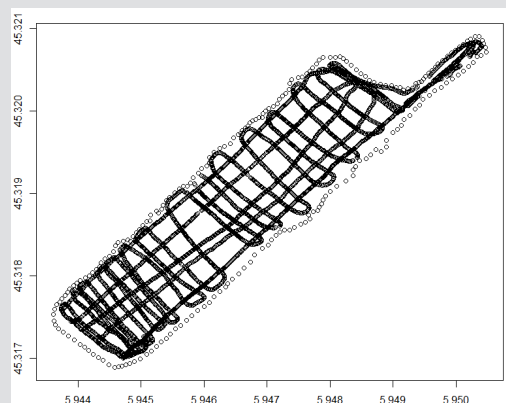


Matériel de marquage des truites sur la Romanche, Lignarre et Sarenne (émetteur radio et pit tag)
© FDAAPPMA 38

Etude Bathymétrique de certains étangs isérois

Dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur la bathymétrie des différents lacs, réservoirs et étangs du département à destination des pêcheurs, les techniciens de la Fédération ont procédé pour la première fois à l'acquisition de données bathymétriques avec des moyens rudimentaires mais efficaces. Le lac de la Terrasse (partie sud) fût choisi afin d'éprouver la phase de terrain. Notre équipe a parcouru le lac en embarcation dans sa totalité à l'aide d'une propulsion électrique et munie d'un échosondeur de type Deeper afin de fournir un maillage fin des profondeurs (5059 points de mesure). Les mesures de profondeur sont automatiques et géolocalisées, constituée d'une dizaine de mesure par point (tracé ci-dessous). Les contours du lac de profondeur nulle ont été récupéré sous logiciel de cartographie (Qgis). Les données ainsi compilées en « X », « Y » et « Z » ont ensuite été traités grâce au logiciel RStudio afin de réaliser des interpolations entre les points de mesure. Le rendu est visible ci-dessous et nous informe finement sur la bathymétrie du lac. Cette méthode sera transposable à d'autres sites à l'avenir.

Carte des points de mesure et rendu final de résolution 1m du Lac de la Terrasse



Les élections Fédérales iséroises

Conformément au calendrier électoral, les élections du Conseil d'Administration de la Fédération de Pêche de l'Isère se sont tenues le 22 mars à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Les délégués, issus des AAPPMA, sont au nombre de 92 en Isère. Suite au dépouillement des 86 suffrages exprimés dont 1 Blanc et 2 nuls, les résultats sont les suivants :

Liste des élus au conseil d'administration de la Fédération Départementale de Pêche de l'Isère

Nom Prénom	AAPPMA	Nombre de voix
MALLAVAL Patrick	St Geoire en Valadaine	76
PERRIER Bernard	Mens	74
BIGOT Jean-François	Belledonne	73
VALLIER Josselin	Gresse en Vercors	72
BITH François	Cognin les Gorges	70
DUFRESNE Michel	Tullins-Fure	70
PLANTIER Jacques	Chanas	70
ALVARES Christian	St Michel St Geoirs	61
VILLETON Guy	St André Le Gaz	61
PETIPAS Stéphane	Grenoble	59
BONO Lucien	St Georges de Commiers	58
BONZI Hervé	Veurey Noyarey	58
PASSAT Angelo	Beaufort	57
CHARRIERE Pierre	Veurey Noyarey	56
PEREIRA José	Eybens	56

Le président de l'AAAPAEF (M. Pierre FAVIER) est membre de droit du conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique.



Fait à Grenoble le 22 mars 2022
La Responsable de l'Unité Patrimoine Naturel

Pascal BOULARAND

Nombre de voix des candidats au conseil d'administration de la Fédération Départementale de l'Isère

NOMS	Prénoms	AAPPMA - commune de :	Nombre de voix	Résultat du tirage au sort si nécessaire
ALVARES	Christian	St Michel de St Geoirs	61	
ARDAIN	André	Viriville	24	
BELLE	Patrice	Villard de Lans	26	
BIDAUT	Yves	Villages du Paladru	28	
BIGOT	Jean-François	Belledonne	73	
BITH	François	Cognin Les Gorges	70	
BONO	Lucien	St Georges de Commiers	58	
BONZI	Hervé	Veurey Noyarey	58	
CHARRIERE	Pierre	Veurey Noyarey	56	
DEBONNEL	Claude	La Tour du Pin	25	
DUFRESNE	Michel	Tullins-Fures	70	
LERICHE	Didier	Vizille	26	
MALLAVAL	Patrick	St Geoire en Valadaine	76	
MARCON	Joseph	St Jean de Bournay	23	
MOREL	Alain	ST Marcellin	27	
PASSAT	Angélo	Beaufort	57	
PEREIRA	José	Eybens	56	
PERRIER	Bernard	Mens	74	
PETIPAS	Stéphane	Grenoble	59	
PLANTIER	Jacques	Chanas	70	
ROSTAING	Christian	Péage de Roussillon	29	
VALLIER	Josselin	Gresse en Vercors	72	
VILLETON	Guy	St André le Gaz	61	

Les échappées pêche en ISÈRE

La pêche il y en a pour tous les goûts !

PÊCHE DES CARPES

20 AVRIL 2022
Initiation à la Troussatière à Tullins
Gratuit

27 AVRIL 2022
Initiation à l'étang Rieux à Saint-Ismier
Gratuit



ECHAPPÉES PÊCHE EN ISÈRE

Anciennement appelées « thématiques », les échappées pêche de l'année 2022 débutent en avril avec deux initiations de pêche de la carpe !

Au programme de cette année : pêche en famille, découverte float tube, découverte pêche en lac de montagne, pêche des carnassiers aux leurres ...

Et même des conférences ! une sur les lacs de montagne animée par Mathieu Cabart (date à venir) et l'autre sur le silure avec J.C Tanzilli et ses collaborateurs, prévue le 2 décembre 2022 à Vienne.

Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à partir de 6 ans, les inscriptions se font sur le site internet de la fédération : www.peche-isere.com

Agenda

Samedi
23/04

Ouverture du sandre

Sam & dim
28 &
29/05

Championnats du monde : pêche à la truite aux appâts naturels à Pont de Chéry

Samedi
30/04

Ouverture du brochet

Sam & dim
04 &
05/06

Fête de la pêche

Samedi
21/05

Ouverture de l'ombre commun

COUPE DE LA FÉDÉRATION : rappel concernant le planning des concours sur <https://sites.google.com/view/concours-peche38/accueilview/concours-peche38/accueil>

Rédaction et photos :

Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Isère

Conception :

ARPARA

Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes